



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Emploi dans la zone aéroportuaire de Roissy

Question écrite n° 37580

Texte de la question

Mme Clémentine Autain attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la situation de l'emploi à Roissy. La déferlante de licenciements qui touche la zone aéroportuaire annonce une catastrophe sociale d'une immense ampleur. Après une première vague massive de fins de CDD et d'emplois en intérim, ce sont près de 30 000 emplois qui vont être supprimés dans les prochains mois, qui en annoncent encore davantage dans les années à venir. La Seine-Saint-Denis est déjà abîmée par un contexte social particulièrement difficile et touchée de plein fouet par l'explosion de la pauvreté avec les conséquences de la crise sanitaire et de sa mauvaise gestion. La multiplication des plans de départ et des PSE chez les sous-traitants aux grandes compagnies ainsi que les menaces sur tous les secteurs adjacents à celui de l'aéronautique (hôtellerie, VTC, etc.) font peser le risque d'un décrochage massif du département. En effet, Mme la députée rappelle que l'activité de Roissy-Charles-de-Gaulle représente une part substantielle des emplois et du PIB de Seine-Saint-Denis. L'ampleur de la crise menace gravement plusieurs collectivités, à commencer par celle de Tremblay-en-France dont elle est députée et qui accueille le tiers de la zone aéroportuaire. Alors qu'elle est engagée de toutes ses forces dans la bataille pour résorber les inégalités qui asphyxient les habitants du territoire et documentées notamment par le rapport parlementaire dit Cornut-Gentile-Kokouendo, elle appelle aujourd'hui le Gouvernement à agir avec détermination et justice contre la lame de fond qui s'abat. Si la réduction du trafic aérien explique en partie ces annonces de suppressions de postes, Mme la députée s'interroge sur les effets d'aubaine que les aides publiques ont pu parfois générer, n'étant adossées à aucune contrepartie écologique et sociale. Alors que l'enjeu de l'aéronautique n'a jamais été aussi décisif, tant il charrie avec lui des enjeux environnementaux, elle alerte sur le besoin pressant de nouvelles compétences et de savoir-faire orientés vers la diversification de la filière à l'aune du péril écologique. Dans ce contexte, la pluie annoncée de licenciements, qui va toucher en premier lieu les emplois les plus précaires, n'est en aucun cas acceptable. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37580

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 mai 2021

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2541

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)